



# Quantité d'eau

Chapitre 6 : Approvisionnement en eau en quantité suffisante, surconsommation et perte d'eau



Le Conseil de l'eau du  
Nord de la Gaspésie

## Fiche 6 : Approvisionnement d'une eau potable de qualité en QUANTITÉ suffisante

- **Niveau de priorité élevé**
- **Problématique existante et documentée** pour le manque d'eau dans les systèmes d'approvisionnement municipaux
- **Problématique à documenter** pour le manque d'eau dans les puits privés, les prélèvements industriels et la surconsommation

### 1. DESCRIPTION

L'approvisionnement en eau potable de qualité en quantité suffisante à la population est un des services essentiels qu'une municipalité doit offrir. L'eau est une ressource indispensable au développement et à la santé d'une population. Les cours d'eau sont présents en grande quantité dans notre ZGIE, mais il est important de rester vigilant pour assurer à tous la quantité d'eau qu'il a besoin pour ses besoins fondamentaux et ses besoins liés à l'utilisation des cours d'eau (pêche, activités nautiques, baignade, etc.).

### 2. PRÉSENCE DE LA PROBLÉMATIQUE SUR LE TERRITOIRE

**Manque d'eau dans les systèmes d'approvisionnement municipaux et privés** (voir portrait section 5.2)

**Tableau 6.1: Manque d'eau dans les systèmes d'approvisionnement municipaux et privés**

Bassin versant associé	Description du problème	Statut
Cloridorme	Manque d'eau potable à l'été 2012 – approvisionnement en eau de surface insuffisante lors de sécheresse prolongée	Existant
Toute la ZGIE	Manque d'eau dans les puits privés	À documenter – aucune donnée

#### Surconsommation d'eau

La problématique de surconsommation est perçue sur tout le territoire de la Gaspésie Nord. Plusieurs préoccupations ont été mentionnées lors des consultations publiques concernant le gaspillage de l'eau et sa surconsommation.

- L'eau est tenue pour acquise
- Le gaspillage de l'eau

- Les élus ne sont pas sensibilisés à la bonne gestion de l'eau
- La population n'est pas suffisamment informée sur l'eau
- Des gens arrosent leur asphalte.
- Les générations futures manqueront peut-être d'eau

Le ministère des Affaires municipales, régionales et occupation du territoire a mis en place la stratégie d'économie d'eau potable en 2005 qui fait suite au règlement 49 de la Politique nationale de l'eau. Cette Stratégie a pour objectif de réduire de 20 % la consommation d'eau potable par personne et réduire les fuites dans les réseaux d'eau municipaux.

8 des 15 municipalités de la ZGIE se sont inscrites officiellement à la Stratégie d'Économie d'eau potable : Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Saint-Pierre, Saint-Maxime-du-Mont-Louis et Grande-Vallée. De ces 8 municipalités, 5 ont mis en place des règlements pour contrôler l'utilisation de l'eau potable sur leur territoire.

**Tableau 6.2. Municipalités mettant en œuvre un règlement pour contrôler la consommation d'eau potable**

Municipalité	Date d'adoption	Règlement
Cap-Chat	2012	Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable (Ville de Cap-Chat, 2012)
Sainte-Anne-des-Monts	1999	Règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc public (Ville SADM, 1999)
Mont-St-Pierre		Application de la stratégie (Municipalité de Mont-Saint-Pierre, 2012)
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	2011	Règlement n° 232 sur les branchements au réseau d'aqueduc et à l'utilisation de l'eau potable provenant du réseau (SMML, 2012)
Grande-Vallée	2012	Règlement relatif à l'utilisation de l'eau potable (Municipalité de Grande-Vallée, 2012)

### 3. CAUSES, ÉLÉMENTS PERTURBATEURS ET LEURS EFFETS

Les causes principales du manque d'eau et de la surconsommation sont : étiage et période de sécheresse, prélèvement industriel (probable - à documenter) et le manque de sensibilisation des citoyens ou industriels (surconsommation) jumelé aux infrastructures inadéquates (pertes dans les réseaux).

### 3.1 Étiage et périodes de sécheresse.

Les causes naturelles sont la raison principale des problèmes d'approvisionnement en eau. L'été 2012 a été particulièrement sec avec peu de précipitations enregistrées. Selon les données climatiques historiques d'Environnement Canada à Cap-Madeleine, les moyennes de précipitations de juillet pour les années 1971 à 2000 sont de 69,8 mm et en juillet 2012, il y aurait eu 34 mm de précipitations (EC, 2014). Ce site est à environ 45 km à l'ouest de Cloridorme, c'est la station météo la plus près avec une étendue de données recherchée. La Sécurité publique du Québec a considéré Cloridorme dans la liste des municipalités admissibles à l'aide financière aux sinistrés dus à une sécheresse ayant causé une pénurie d'eau potable du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2012 (MSP, 2014).

### 3.2 Prélèvement d'eau par l'industrie

Durant les consultations citoyennes réalisées par le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie, plusieurs citoyens ont mentionné des craintes concernant l'impact du prélèvement d'eau par des industries sur leur approvisionnement existant. Peu d'information est disponible sur l'impact des prélèvements industriels sur les sources d'eau potable de la population. Toutefois, un suivi et une prise de conscience des prélèvements dans les bassins versants sont importants pour assurer la bonne gestion de la ressource. Le tableau qui suit indique les préoccupations les plus mentionnées. De plus, le portrait énumère les industries présentes dans la ZGIE et les consommations d'eau potable : cinq sites du secteur commercial et institutionnel (portrait, section 5.2.2, tableau 5.13), huit sites du secteur industriel (portrait section 5.2.3, tableau 5.15), 11 entreprises récréotouristiques (portrait 5.2.5, tableau 5.16) opèrent des puits sur le territoire.

Tableau 6.3. Prélèvement de l'eau par industries (problématiques potentielles) à confirmer

Bassin versant associé	Description du prélèvement	Consommation d'eau	Impact sur approvisionnement en eau	Actions de prévention ou de recyclage de l'eau
Cap-Chat	Consommation d'eau de l'usine d'alumine		Perçu et à documenter	Réutilisation de l'eau prévue
	Exploration pétrolière par Junex inc. (gisement Galt)	Inconnu	Perçu et à documenter	Inconnu
Madeleine	Usine d'eau de source embouteillée Isabella	20 à 50 millions de litres annuel	Perçu et à documenter	Inconnu
Dartmouth	Exploration pétrolière par Pétrolia inc. (gisement Bourque)	Inconnu	Perçu et à documenter	Inconnu
Bassin résiduel	Exploration pétrolière par Pétrolia inc. (gisement Haldimand) Pas en opération – Pétrolia attend la publication de l'étude hydrogéologique (prévue le 31 mars), avant de reprendre le forage	Inconnu	Perçu et à documenter	Inconnu

### 3.3 Surconsommation (voir portrait 5.2.1, tableau 5.4)

Les pratiques reliées à la consommation de l'eau sont difficiles à cerner et quantifier, la surconsommation et le gaspillage existent et doivent être limités. La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable a été mise en place par le MAMROT pour inciter les municipalités à appliquer une telle stratégie dans le but de diminuer la consommation d'eau potable d'au moins 20 % par personne (par rapport aux données de 2011) d'ici 2017 – 622 litres par jour par personne. L'utilisation de l'eau est limitée et encadrée par certaines municipalités (tableau 6.2 ci-haut). Voici les résultats de consommation par jour par personne de certaines municipalités du territoire. Celles précédées d'un astérisque sont à suivre.

- Cap-Chat : 852 litres par jour par personne en 2011 et 594 litres par jour par personne en 2012 (amélioration obtenue)
- \* Sainte-Anne-des-Monts : 1041 litres par jour par personne en 2011
- La Martre : 360 litres par jour par personne en 2011 (données incomplètes)
- Marsoui : 581 litres par jour par personne en 2011
- Mont-Saint-Pierre : 576 litres par jour par personne en 2011
- Saint-Maxime-du-Mont-Louis : 609 litres par jour par personne en 2011
- Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine : non disponible

- \* Grande-Vallée : 885 litres par jour par personne en 2011
- \* Petite-Vallée : 1365 litres par jour par personne en 2011
- \* Cloridorme : 1348 litres par jour par personne en 2011
- \* Murdochville : 1752 litres par jour par personne en 2011
- \* Gaspé : 1226 litres par jour par personne en 2011

### 3.4 Perte dans les réseaux d'aqueducs municipaux

Le rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2012 produit pour la Stratégie québécoise de l'eau potable met en lumière les pertes potentielles d'eau potable de huit réseaux municipaux dans la ZGIE. Selon le MAMROT, il est possible qu'une partie des pertes d'eau potentielles indiquées soit due à la consommation nocturne des usagers majeurs telles les industries, commerces et institutions, ce qui peut résulter à l'occasion en une surestimation des pertes d'eau potentielles (MAMROT, 2014). L'objectif de la stratégie d'Eau potable est d'atteindre un seuil de 20 % de perte d'eau maximal pour les municipalités en 2017. Selon les données transmises au ministère, les pertes d'eau potentielles sont les suivantes. Les municipalités marquées par un astérisque n'atteignent pas les objectifs :

- \* Cap-Chat : 44 % en 2011 et 40 % en 2012
- Sainte-Anne-des-Monts : 13 % en 2011
- La Martre : Données incomplètes
- Marsoui : 19 % en 2011
- Mont-Saint-Pierre : 19 % en 2011
- \* Saint-Maxime-du-Mont-Louis : 22 % en 2011 et 16 % en 2012
- Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine : non disponible
- \* Grande-Vallée : 47 % en 2011
- \* Petite-Vallée : 31 % en 2011
- \* Cloridorme : 78 % en 2011
- \* Murdochville : 47 % en 2012
- \* Gaspé : 43 % en 2011

## 4. CONSÉQUENCES

- Coûts élevés pour assurer l'approvisionnement en eau potable de municipalités dues à la surconsommation d'eau : Plus d'eau à traiter, plus de dépenses pour les installations.



- Coûts engendrés par les citoyens pour se procurer de l'eau potable lorsqu'il y a un manque d'eau dans leurs systèmes d'approvisionnement.
- Les périodes d'étiage peuvent avoir des conséquences sur l'habitat des espèces aquatiques : difficulté pour le saumon ou autres espèces piscicoles (voir section écosystèmes).

## 5. DONNÉES MANQUANTES

- Puits individuels d'approvisionnement en eau – problèmes de sécheresse et de manque d'eau non connu.
- Impact des prélèvements industriels sur la quantité d'eau des sources d'approvisionnement en eau potable municipales ou individuelles (effets sur la nappe phréatique et sur l'eau de surface).
- Concernant la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, on ne sait pas quelles municipalités l'appliquent et leurs besoins en lien avec les actions à entreprendre pour assurer son efficacité auprès des utilisateurs.

## 6. OUTILS MIS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable a été mise en place pour donner suite aux engagements de la Politique nationale de l'eau. Une série d'outils pour venir en aide aux municipalités est disponible sur le site internet du MAMROT.

## 7. PRIORISATION : ENJEU ET ORIENTATION CONCERNÉS

Cette problématique s'insère dans l'enjeu **Qualité et quantité d'eau**, et les orientations qui y sont rattachées sont les suivantes :

- **ORIENTATION 4** : Assurer la disponibilité d'une eau potable de qualité en quantité suffisante et une consommation durable de la ressource.

## 8. RECOMMANDATIONS

- Réaliser une étude près du site de prélèvement d'eau de Cloridorme pour évaluer la possibilité d'instaurer des actions préventives pour améliorer la retenue d'eau durant les périodes de sécheresse. De plus, mieux évaluer et comprendre la consommation d'eau des citoyens et les pertes d'eau du système d'approvisionnement.
- Encourager l'utilisation responsable de l'eau par les industries : recyclage, économie d'eau (surtout en période d'étiage).
- Encourager l'utilisation responsable de l'eau par les citoyens (surtout en période d'étiage).

## Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

- Documenter et trouver des solutions aux pertes d'eau potable dans les systèmes d'aqueducs municipaux.
- Appuyer les municipalités dans l'application de la Stratégie d'économie d'eau potable.
- Au besoin, réaliser des études d'impact des sites de prélèvement d'eau industriels sur les sources d'approvisionnement de la population.
- Documenter pour mieux informer la population sur l'effet de la consommation d'eau des industries qui ne représente pas nécessairement un problème réel.



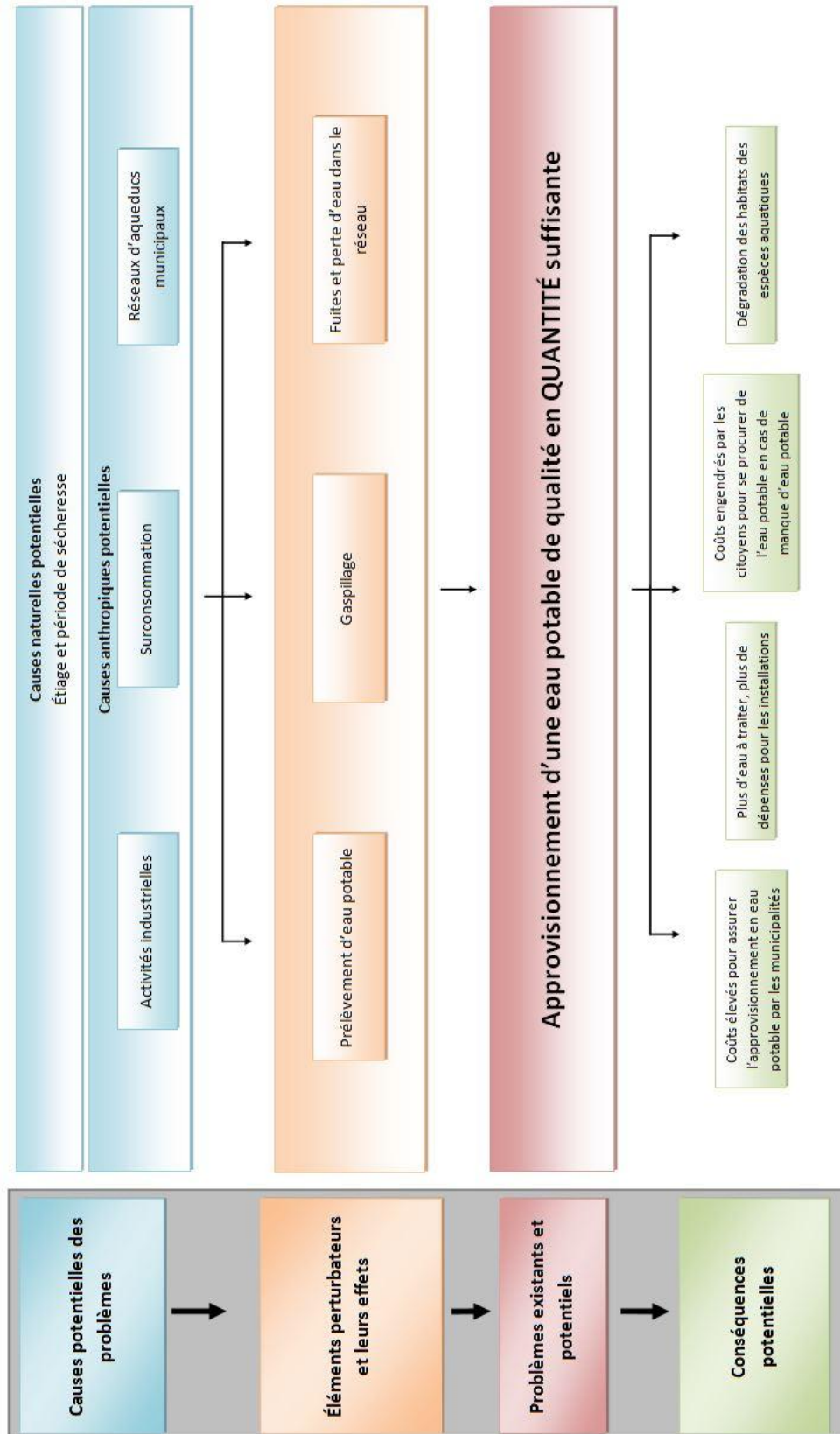


Figure 6.1 Schéma conceptuel des problématiques : Approvisionnement d'une eau potable de qualité en quantité suffisante

## 9. RÉFÉRENCES

**Environnement Canada, 2014.** Climat. Données climatiques historiques. Consulté en ligne le 24 février 2014. [http://climat.meteo.gc.ca/index\\_f.html#access](http://climat.meteo.gc.ca/index_f.html#access)

**MAMROT, 2014.** Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Consulté en ligne le 27 mars 2014. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/strategie-quebecoise-deconomie-deau-potable/a-propos-de-la-strategie/>

**MSP, 2014.** Sécurité civile. Aide financière aux sinistrés. Ministère de la Sécurité publique du Québec. Consulté en ligne le 24 février 2014. [http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/aide-financiere-sinistres/sinistres-admissibles-detail.html?tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=9483](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/aide-financiere-sinistres/sinistres-admissibles-detail.html?tx_ttnews%5Btt_news%5D=9483)

**Municipalité de Grande-Vallée, 2012.** Règlement 2012-03 relatif à l'utilisation de l'eau potable. Consulté en ligne le 27 mars 2014. <http://www.grande-vallee.ca/imports/telechargement/files/r%C3%A8gl.%202012-03%20utilisation%20de%20l'eau%20potable.pdf>

**Municipalité de Mont-St-Pierre, 2012.** Stratégies municipales. Consulté en ligne le 27 mars 2014. [http://www.mont-saint-pierre.ca/crbst\\_4.html](http://www.mont-saint-pierre.ca/crbst_4.html)

**Orbite Aluminae inc, 2013-a.** Communiqué de presse 9 août 2013 : Orbite annonce ses résultats du deuxième trimestre de 2013. Consulté en ligne le 25 février 2014. [http://www.orbitaluminae.com/media/upload/news/08-09\\_PR\\_Orbite\\_annonce\\_ses\\_resultats\\_du\\_deuxieme\\_trimestre\\_2013.pdf](http://www.orbitaluminae.com/media/upload/news/08-09_PR_Orbite_annonce_ses_resultats_du_deuxieme_trimestre_2013.pdf)

**Orbite Aluminae inc, 2014.** Communiqué de presse 30 janvier 2014 : Orbite reçoit une contribution financière de 4 M\$ de Développement économique Canada. Consulté en ligne le 25 février 2014. [http://www.orbitaluminae.com/media/upload/news/PR\\_Canada\\_Economic\\_Development\\_-\\_4M\\_financial\\_contribution\\_V3\\_FRAN-R.pdf](http://www.orbitaluminae.com/media/upload/news/PR_Canada_Economic_Development_-_4M_financial_contribution_V3_FRAN-R.pdf)

**Orbite Aluminae inc., 2013-b.** Communiqué de presse 24 octobre 2013 : Orbite fait le point sur le statut et le plan de développement de son usine d'alumine de haute pureté. Consulté en ligne le 25 février 2014. [http://www.orbitaluminae.com/media/upload/news/Orbite\\_fait\\_le\\_point\\_sur\\_le\\_statut\\_et\\_le\\_plan\\_de\\_developpement\\_de\\_son\\_usine\\_HPA.pdf](http://www.orbitaluminae.com/media/upload/news/Orbite_fait_le_point_sur_le_statut_et_le_plan_de_developpement_de_son_usine_HPA.pdf)

**SMML, 2012.** Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Consulté en ligne le 3 mars 2014. <http://st-maxime.qc.ca/fr/>

**ville de Cap-Chat, 2012.** Règlement no. 179-2012, Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable. Consulté en ligne le 27 mars 2014. <http://ville.cap-chat.ca/images/documents/conseil-mun/reglements/eau-potable-reglement179-2012.pdf>

**Ville SADM, 1999.** Règlement # 99-555 relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc public. Ville de Sainte-Anne-des-Monts. Consulté en ligne le 3 mars 2014. <http://www.villesainte-anne-des-monts.qc.ca/la-ville-reglements-municipaux#arrosage>